Publié le 6 octobre 2020

Atouts Ports, une « start-up publique » qui a le vent en poupe

Créée en 2019, la Sem Atout Ports apporte des services et du conseil aux ports de plaisance aux quatre coins de la France. Sa force : une capacité à faire du sur-mesure pour s'adapter à la diversité des demandes.

Souvent sollicité pour des services spécifiques sur la plaisance, le département du Morbihan a décidé de créer, en 2019, une Sem dédiée pour y répondre. Objet d'Atout Ports : **accompagner les collectivités et les gestionnaires de ports de plaisance en leur proposant du conseil et de nombreux services**. « Nous sommes réactifs en proposant du sur-mesure », insiste **Marina le Corguillé, sa directrice du développement**. Et d'ajouter : « La Sem vise à développer le marché de la plaisance, en le modernisant et en améliorant la qualité de ses prestations, et cela en lien avec les territoires. Notre démarche est innovante pour une collectivité qui se met au service de l'intérêt collectif ». Le capital de la Sem se partage surtout entre le département du Morbihan (59 %) et la Banque des territoires (34,06 %), qui a tout de suite cru au projet.

Offre de services numériques

L'activité de la Sem s'exerce donc bien au-delà de son port d'attache breton, aux quatre coins de la France, outre-mer comprise, et parfois même à l'étranger. L'essentiel des services proposés sont numériques, une vraie nécessité pour les ports de plaisance encore peu dotés. **Dès sa création, Atout Ports rachète «**

Passeport Escales », un dispositif d'incitation à la mobilité des bateaux (150 ports clients dont certains dans d'autres pays). Le principe de ce service numérique est simple : les plaisanciers déclarent leurs départs auprès de leur port d'attache et bénéficient de nuitées gratuites offertes dans les ports d'escale (74 000 nuitées sur un an). Avec pour finalité d'optimiser la gestion des places dans les ports.

La Sem propose d'autres services numériques comme la gestion d'accès, la gestion des fluides, la capitainerie numérique ou le portefeuille numérique. A cela s'ajoutent des activités de conseil et d'ingénierie. Parmi ses premiers clients, décrochés en 2019 : la ville de Boulogne-sur-Mer et sa Spl d'aménagement pour définir sa nouvelle offre nautique et portuaire ou le département de la Vendée pour moderniser l'offre de 17 ports de plaisance. Atout Ports intervient aussi en assistance à maîtrise d'ouvrage, grâce à son savoir-faire de gestionnaire, comme par exemple pour l'aire de carénage du Tinduff (Finistère). Elle ne s'arrête pas là en voulant aller sur d'autres secteurs comme la plaisance fluviale.

Se faire mieux connaître

« **Grâce à notre agilité, j'aime nous définir comme un 'start-up publique'** apte à s'adapter et à répondre à la diversité des demandes des ports de plaisance et des collectivités », lance Marina le Corguillé. Après un peu plus d'un an d'activité, Atout Ports s'est fait un nom dans le milieu de la plaisance. « Mais nous avons encore du travail pour mieux nous faire connaître et identifier dans nos activités », reconnaît-telle. Un challenge à la hauteur de la Sem, toutes voiles dehors !